



Suivi des parcours DSB VAE et des trajectoires des candidats

Rapport d'enquête 2018

Enquête et rapport réalisés
par :

Isabelle Jaunaux

Assistance technique :

Marion Lambert

Conformément à la prestation 5 du cahier des charges relatif à la labellisation de l'IRTS Nouvelle Aquitaine en cotraitance avec le CEF de Bergerac pour le DSB VAE travail social, ce rapport présente :

- ◆ les résultats des candidats après leur passage devant le jury,
- ◆ le niveau d'atteinte des objectifs et l'évaluation de la satisfaction des candidats pour chacune des prestations du dispositif de soutien de branche,
- ◆ le suivi quantitatif et qualitatif.

Pour cette année, seul le DSB à la VAE du diplôme d'éducateur spécialisé a été mis en place. Nous n'avons pas eu de demandes pour les autres diplômes.

Les résultats ne nous sont pas communiqués par l'autorité certificatrice la liste des candidats admis au diplôme est publiée sur leur site mais nous n'avons aucune information concernant les candidats non admis au diplôme. De fait, nous avons pris attache auprès des candidats afin de connaître leurs résultats et inviter ceux qui n'ont pas validé le diplôme à un rendez-vous post-jury avec le responsable du service VAE.

Un questionnaire de satisfaction est envoyé aux candidats admis au diplôme en version papier ou mis en ligne, pour les autres, le questionnaire leur est remis lors de l'entretien post-jury et ils sont invités à le remplir sur place.

La VAE est une démarche individuelle, chaque candidat est libre de se présenter ou non devant le jury et ce quand il le souhaite. De fait les candidats ne se présentent pas forcément au jury immédiatement après la fin de l'accompagnement.

Nous avons donc fait le choix de baser ce rapport sur les candidats DSB qui sont passés en jury en décembre 2017 ou en mars 2018.

Nous allons dans une première partie présenter les candidats accompagnés et les résultats obtenus suite au passage devant le jury. Dans une deuxième partie nous présenterons les résultats de l'enquête de satisfaction.

Candidats accompagnés et résultats obtenus

Sur la période 2016-2017 :

- ◆ 13 candidats à la VAE DEES ont été accompagnés à l'IRTS de Talence, 8 sont passés en jury.
- ◆ 14 candidats à la VAE DEES ont été accompagnés au CEF de Bergerac, 11 sont passés en jury.

2 candidats (IRTS) qui avaient été accompagnés sur la période 2015-2016 se sont présentés au jury de décembre 2017.

Nb candidats/ diplôme	Nb candidats présentés en jury	Organisme De formation	Dates jury	Résultats obtenus			Nb candidats reçus en en- retien post- jury	Date post- jury
				Nb validation totale	Nb validation partielle	Nb aucune va- lification		
29 ES	4	IRTS	Décembre 2017	4	0	0	0	-
	10*	CEF		7	2	0	2	Fev et avril 2018
	6	IRTS	Mars 2018	6	0	0	0	-
	1	CEF		1	0	0	0	-
total	21	-	-	18	2	0	2	-

VAE DEES :

29 candidats accompagnés

21 présentés en jury

85,7% de validation totale

*1 candidat accompagné au CEF de Bergerac, s'est présenté en jury, il n'est pas sur la liste des candidats admis et il n'a donné aucune suite aux différentes sollicitations, de fait nous n'avons pas connaissance du résultat et il n'a pas été reçu en rendez-vous post-jury.

Résultats de l'enquête de satisfaction

1-Profil des candidats

L'enquête de satisfaction a été adressée à 21 candidats, nous avons obtenus 11 réponses : taux de réponse, **52,38%**.

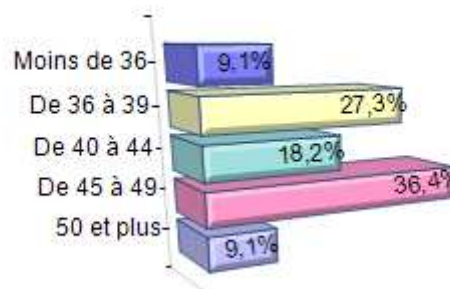
Année de démarrage de l'accompagnement :

Taux de réponse : **100,0%**



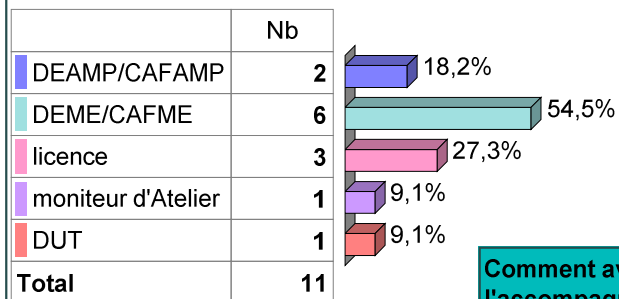
Quel est votre âge ?

Taux de réponse : **100,0%**
Moyenne = **42,18** Ecart-type = **5,58**



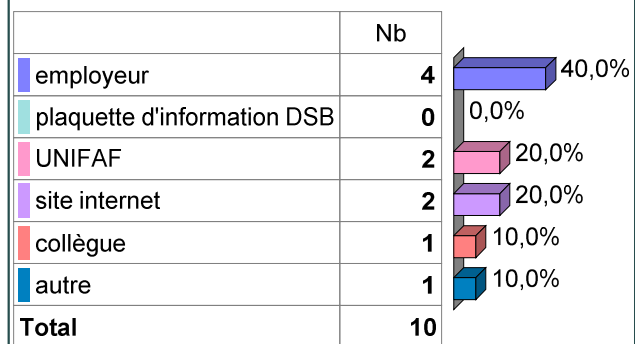
quel était votre diplôme à l'entrée en VAE

Taux de réponse : **100,0%**



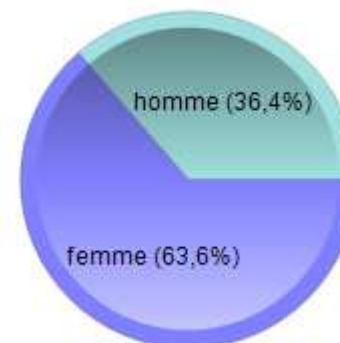
Comment avez-vous eu connaissance de l'accompagnement DSB :

Taux de réponse : **90,9%**



Vous êtes un(e)

Taux de réponse : **100,0%**



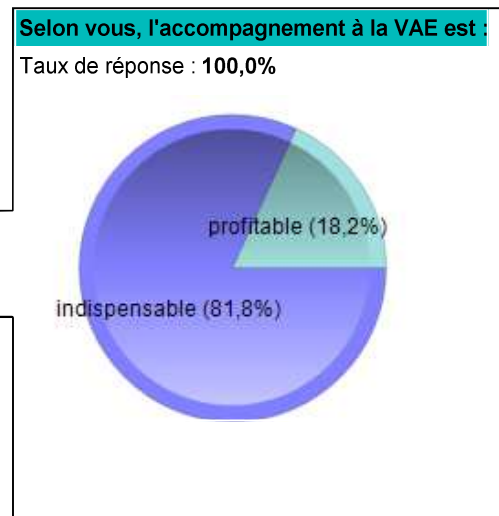
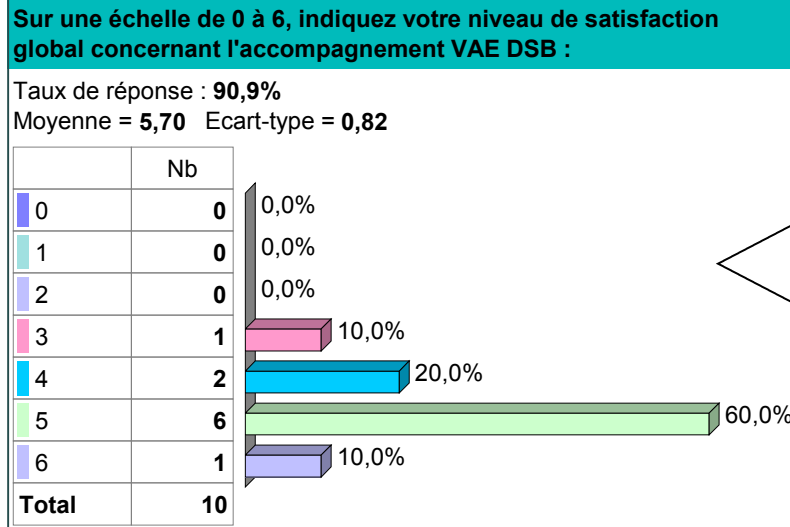
- ♦ Répartition par genre :
7 femmes
4 hommes

- ♦ Type de parcours :
10 ont effectué un parcours long (max 70 h de séquences formatives)
1 a effectué un parcours court

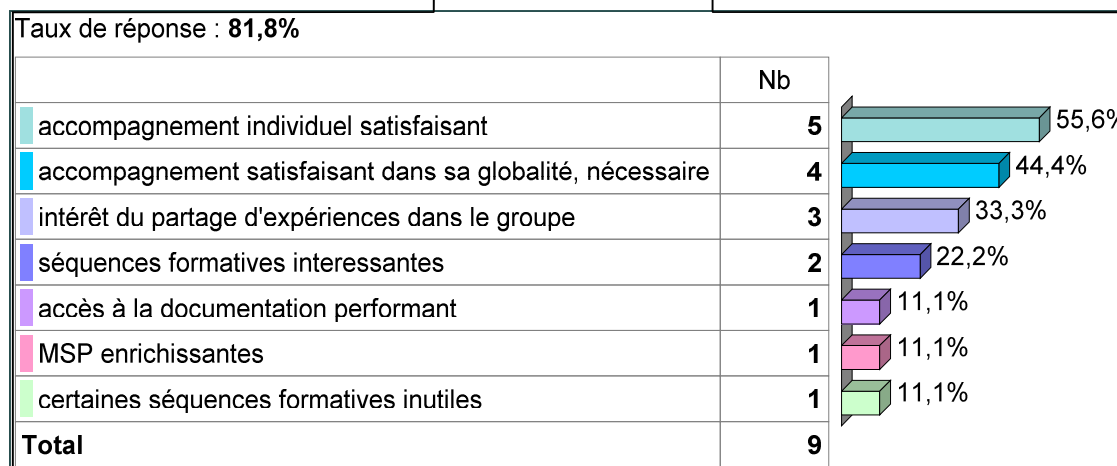
2-Satisfaction globale

Barème appliqué : de 0 : pas du tout satisfait à 6 : tout fait satisfait

A noter que les résultats ne sont pas présentés par centre de formation car l'effectif est petit et il n'a pas été relevé de différence statistique significative selon le centre de formation qui a effectué l'accompagnement.

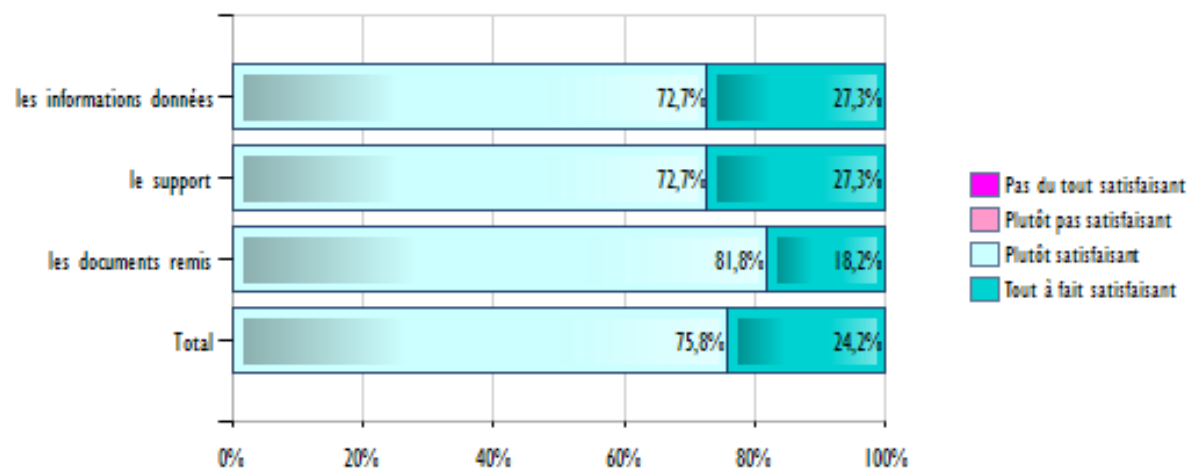


- ◆ **Un niveau de satisfaction globale élevé**
- ◆ **Un accompagnement jugé indispensable**
- ◆ **100% conseilleraient l'accompagnement**



3– Satisfaction sur la réunion d'information-conseil

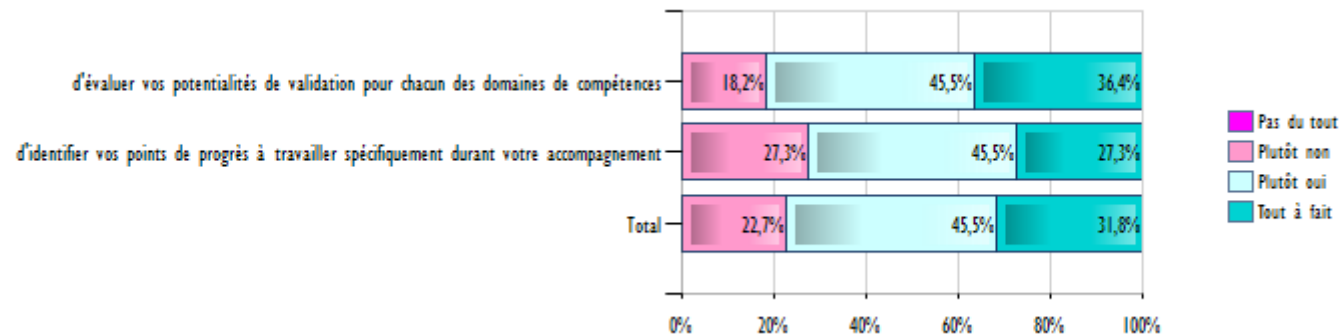
satisfaction réunion information-conseil



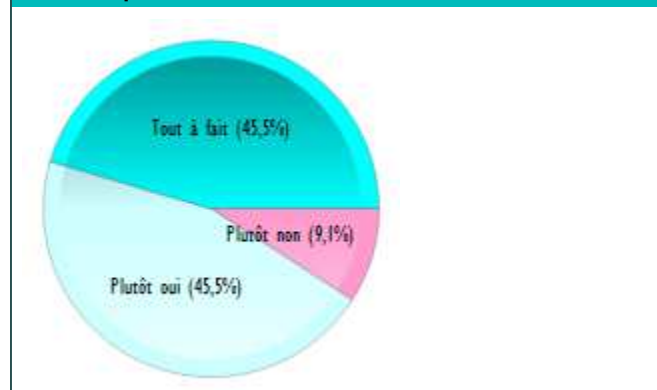
Satisfaction pour l'ensemble des candidats sur la réunion d'information conseil

4– Satisfaction sur le bilan de positionnement

Le bilan de positionnement vous a permis de :



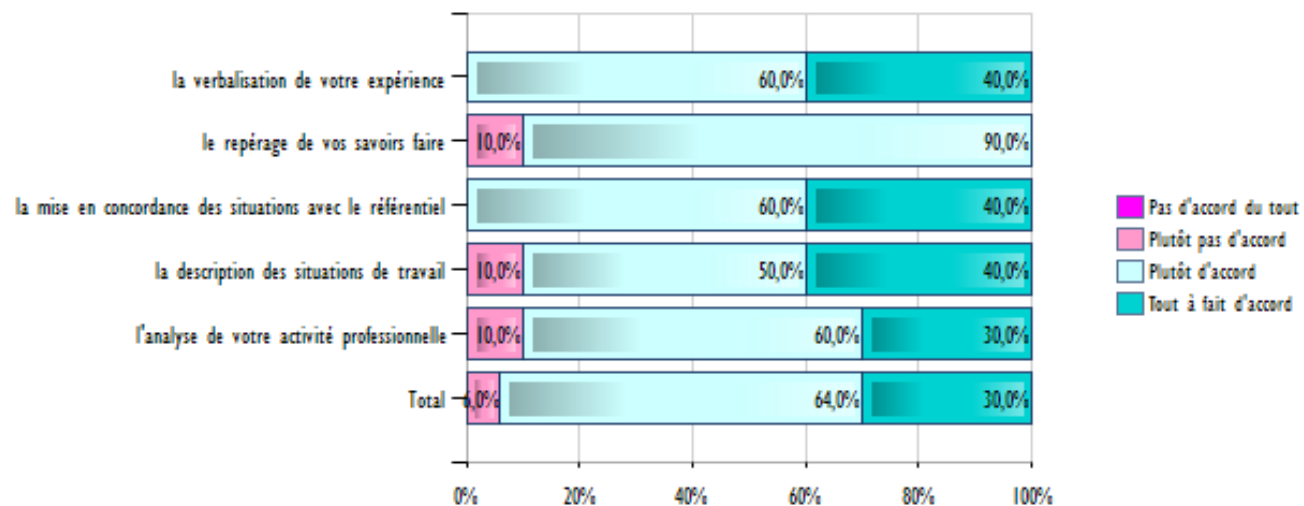
A l'issu de cette étape, vous avez eu connaissance de votre parcours d'accompagnement détaillé : séquences, heures, périodes, lieux et objectifs des mises en situation professionnelle :



- ◆ **Une phase qui pour la majorité permet d'évaluer le potentiel de validation et d'identifier les points de progrès.**

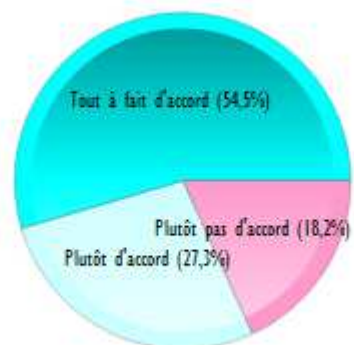
5– Satisfaction sur l'appui à la démarche

L'accompagnement vous a permis de progresser sur :



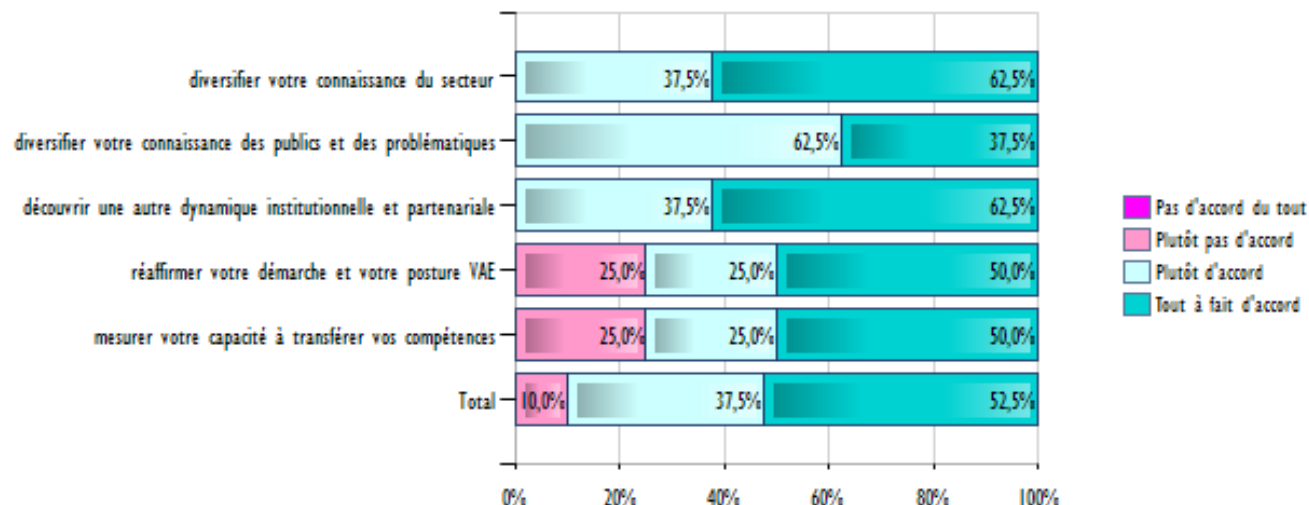
- ♦ **Des objectifs atteints sur l'appui à la démarche malgré un léger mécontentement sur certains items.**

L'aide méthodologique apportée par l'accompagnateur référent est une aide réelle pour la rédaction du livret 2 :



6– Satisfaction sur les mises en situation professionnelle

Les MSP vous ont permis de :



Des MSP qui permettent :

- de diversifier ses connaissances (secteur, publics et problématiques)
- de découvrir une autre dynamique institutionnelle.

♦ **Un apport plus nuancé tout en restant satisfaisant :**

- pour l'affirmation de la démarche et de la posture VAE
- pour mesurer la transférabilité des compétences

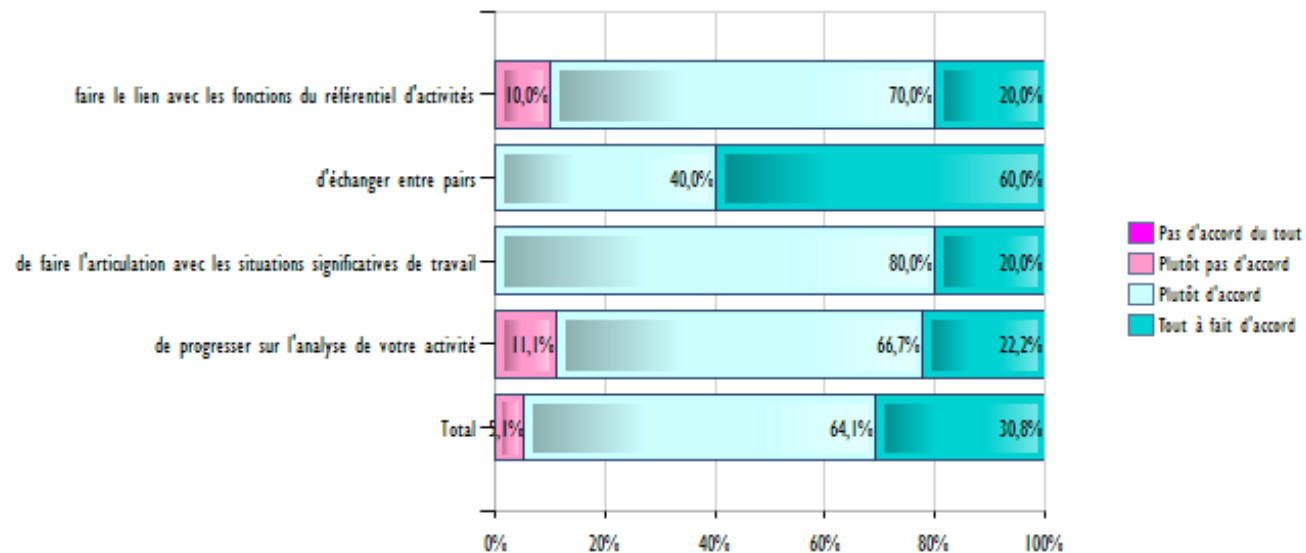
Les objectifs spécifiques définis pour les MSP dans le cadre du bilan de positionnement ont été :



7– Satisfaction sur les séquences formatives

Effectif concerné : 10 candidats en parcours longs mais tous n'effectuaient pas les 70heures.

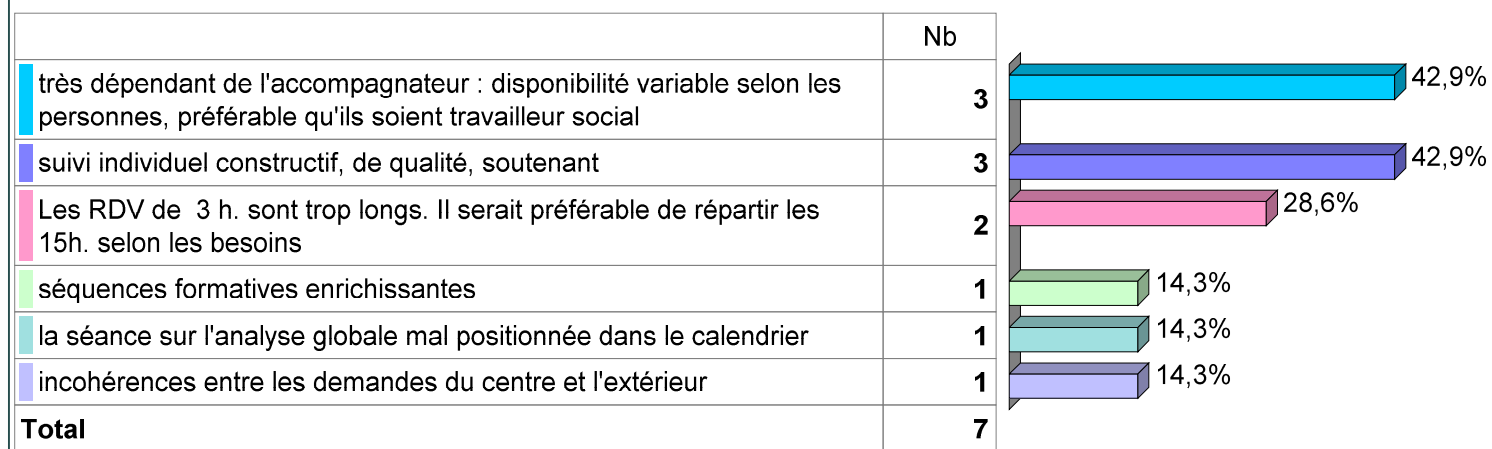
les séquences formatives vous ont permis de :



♦ **Des séquences formatives appréciées et intéressantes**

Commentaires sur l'appui à la démarche

Taux de réponse : **63,6%**

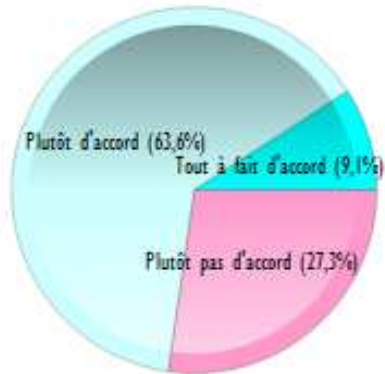


♦ **Un suivi individuel apprécié mais un peu dépendant de l'accompagnateur.**

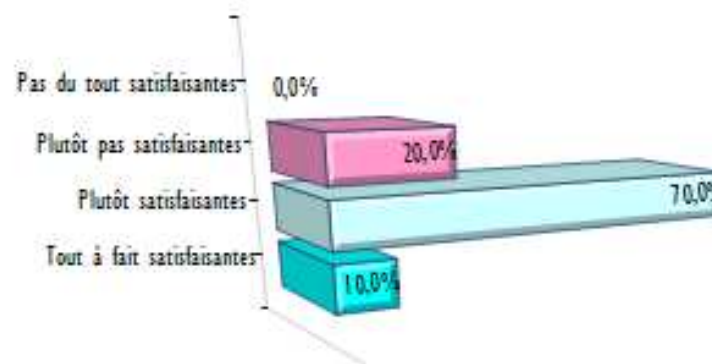
♦ **Des rendez-vous individuels jugés trop longs (3 heures)**

8– La préparation à l'entretien devant le jury

Cette préparation vous a permis de finaliser votre argumentaire pour la présentation devant le jury :



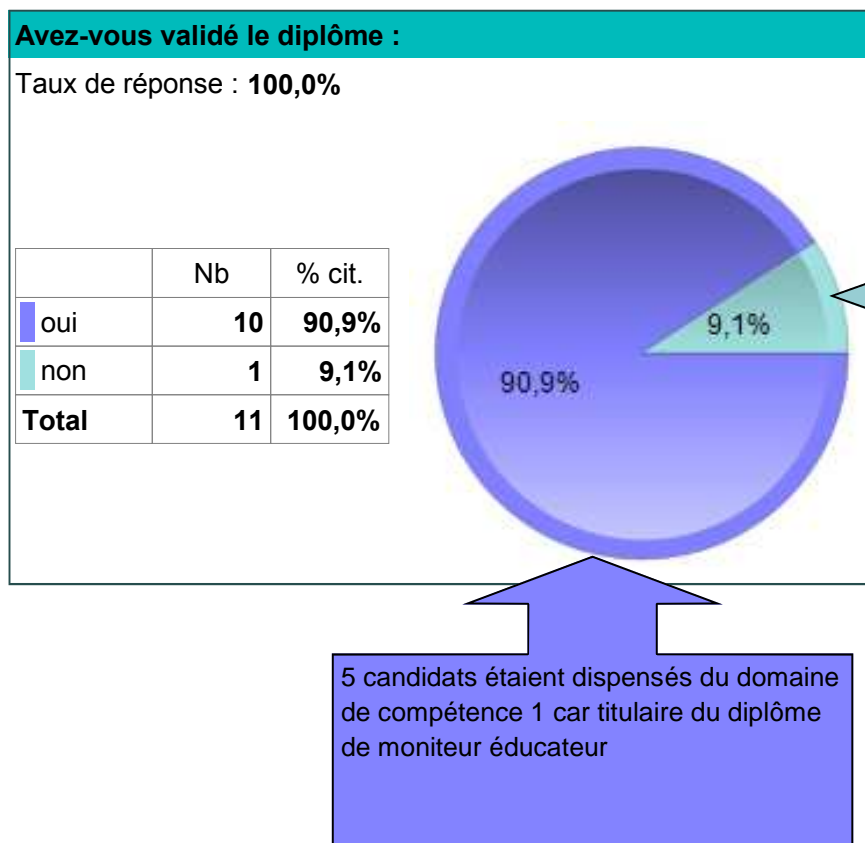
Les mises en situation à l'oral ont été :



♦ Une préparation qui permet de finaliser l'argumentaire pour 72,7% des personnes.

♦ Des mises en situation satisfaisantes pour 80% des candidats.

9– Les résultats obtenus



- ♦ **10 candidats sur les 11 ont validé le diplôme.**
- ♦ **5 d'entre eux étaient dispensés du domaine de compétences 1**
- ♦ **Une personne a obtenu une validation partielle**

10– L'entretien post-jury

La personne ayant validé partiellement le diplôme a bénéficié de l'entretien post-jury.

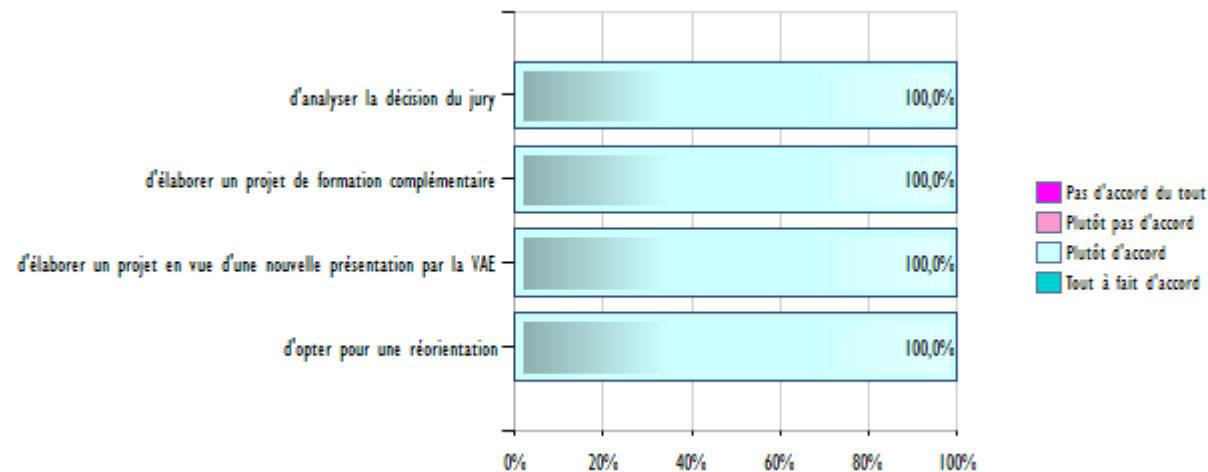
Avez-vous bénéficié de l'entretien post-jury proposé par le centre de formation ?

Taux de réponse : 100,0%

	Nb	% cit.
oui	0	0,0%
non	1	100,0%
Total	1	100,0%



Cet entretien vous a permis de :



- ◆ Un entretien post-jury satisfaisant pour la personne qui en a bénéficié.

CONCLUSION

Les résultats obtenus **sont très satisfaisants : 90,9% des candidats ont validé le diplôme.**

19 des 29 candidats accompagnés sur 2016-2017 se sont présentés aux sessions de jury suivant l'accompagnement, 2 candidats passés en jury avaient été accompagnés sur l'année 2015-2016.

De fait, 34% des candidats accompagnés ne se sont pas encore présentés en jury, ce phénomène avait déjà été relevé l'an passé. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cela :

- la mise en place 2 dates de dépôt par an (contre une seule avant). Les candidats ont plus de temps, ils tardent à passer à l'écrit, or l'accompagnement est programmé pour permettre un dépôt en juin (session de jury en décembre), de ce fait ceux qui ne déposent pas à cette date se retrouvent seuls pour finaliser leur livret 2.

- nous remarquons par ailleurs qu'un nombre de plus en plus important de candidats a des difficultés dans le passage à l'écrit alors même qu'ils sont pour beaucoup titulaires du diplôme de moniteur éducateur et en poste de faisant fonction depuis plusieurs années. Pour essayer de palier à cela nous avons renforcé (accompagnement 2017-2018) le nombre d'heures consacrées au travail autour de l'écrit du livret 2.

Nous observons toujours une majorité de femmes, une moyenne d'âge de 42 ans, beaucoup sont titulaires d'un diplôme sanitaire et /ou social. Ils ont eu connaissance du DSB par leur employeur, UNIFAF ou internet.

Le niveau de satisfaction sur ce dispositif est toujours très élevé, avec une **note moyenne d'appréciation globale de 5,70/6**. Les commentaires mettent en avant un suivi satisfaisant, un accompagnement individuel constructif, soutenant et de qualité.

Sur les trois types d'action constitutives du DSB :

- **l'appui à la démarche satisfait 84%** des candidats (en baisse par rapport à l'an dernier : 97,5% en 2017) ,
- Les **mises en situation professionnelle 90%** des personnes accompagnées (100% en 2017),
- les **séquences formatives, 94,90%** (en hausse : 87,5% en 2017)

La préparation à l'entretien devant le jury est également appréciée ainsi que la phase de post-jury.

Le Dispositif de soutien de Branche est un dispositif toujours très apprécié par les candidats du fait du volume d'heures d'accompagnement conséquent.

Le nombre important de séances collectives favorise une bonne dynamique de groupe et les échanges entre pairs, contribuant ainsi à une démarche formative constructive.